

Préparation à l'agrégation d'anglais – interne

ARTS, LETTRES, LANGUES

Présentation

L'obtention de l'agrégation permet, après validation de l'année de stage, de devenir professeur agrégé.

Lien du site du gouvernement : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33987/enseigner-dans-les-classes-prepa-au-college-ou-au-lycee-l-agregation.html>

167 personnes ont suivi la préparation à l'agrégation interne d'anglais depuis les 3 dernières années.

OBJECTIFS

La formation prépare au concours de l'agrégation d'anglais.

Le concours interne est composé d'épreuves écrites d'admissibilité et d'épreuves orales d'admission.

COMPÉTENCES VISÉES

La réussite au concours.

Programme

ORGANISATION

Les cours sont dispensés à partir de début septembre.
Le programme de la formation est disponible en téléchargement, sur l'onglet rouge à droite.

Méthodes pédagogiques

1er semestre : 6 cours magistraux de 1h 30 par sujet incluant une correction de concours blanc (dissertation en anglais).

2ème semestre : les cours de didactique, assurés par des intervenantes extérieures, se poursuivent. Des séances de préparation à l'épreuve de compréhension/ restitution sont prévues.

Ressources matérielles

Afin de favoriser une démarche interactive et collaborative, différents outils informatiques seront proposés pour permettre :

- d'échanger des fichiers, des données
- de partager des ressources, des informations
- de communiquer simplement en dehors de la salle de cours et des temps dédiés à la formation.

MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXÉCUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRÉCIER LES RÉSULTATS

Au cours de la formation, le stagiaire émerge une feuille de présence par demi-journée de formation en présentiel et le Responsable de la Formation émet une attestation d'assiduité pour la formation en distanciel.

À l'issue de la formation, le stagiaire remplit un questionnaire de satisfaction en ligne, à chaud. Celui-ci est analysé et le bilan est remonté au conseil pédagogique de la formation.

Admission

Le **concours interne** concerne les fonctionnaires qui peuvent justifier de cinq années de services publics et qui détiennent un diplôme de master (ou équivalent).

PRÉ-REQUIS

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Le **concours interne** concerne les fonctionnaires qui peuvent justifier de cinq années de services publics et qui détiennent un diplôme de master (ou équivalent).

Aucun prérequis nécessaire hormis les diplômes liés aux titres que doivent détenir les futurs inscrits (cf. personnes autorisées à s'inscrire dans la rubrique "Conditions d'admission").

LES CLEFS DE LA RÉUSSITE

Vous pouvez télécharger la brochure qui contient toutes les informations nécessaires sur le site de l'ufr :

<https://u-paris.fr/etudes-anglophones/concours-de-lenseignement/>

Des fiches pratiques sont à votre disposition sur la page <http://www.reussir-en-universite.fr/index.html>.

Droits de scolarité :

300,00 euros

Date de début de la formation : 4 sept. 2022

Et après ?

Pour obtenir le statut de professeur agrégé, en plus de la réussite à l'agrégation, il faut nécessairement, en tant que fonctionnaire stagiaire, effectuer un stage rémunéré d'un an à l'issue duquel un jury validera votre titularisation. Le professeur agrégé est amené tout au long de sa carrière à actualiser et à compléter ses connaissances grâce à la formation continue.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le professeur agrégé enseigne principalement dans les lycées, les classes préparatoires aux grandes écoles et dans les sections de techniciens supérieurs (BTS).

Il participe aux actions d'éducation, principalement en assurant un service d'enseignement, et se charge du suivi individuel et de l'évaluation des élèves, comme le professeur certifié titulaire du Capes. Il contribue également à conseiller les élèves dans le choix de leur projet d'orientation.

Le professeur agrégé assure 15 heures de cours hebdomadaires, mais son travail ne se limite pas à la présence en classe. Pour l'enseignant agrégé d'éducation physique et sportive, le temps de service d'enseignement est de 17 heures dont 3 heures sont consacrées à l'animation, l'entraînement et l'organisation de l'association sportive de l'établissement.

Contacts

Contact administratif

Sophie Duboeuf Rouquette

01 57 27 58 50

sophie.rouquette@u-paris.fr

Formation Continue

Sophie Duboeuf Rouquette

01 57 27 58 50

sophie.rouquette@u-paris.fr

En bref

Composante(s)

UFR Études Anglophones

Modalité(s) de formation

- Formation continue

Langue(s) des enseignements

- Anglais
- Français

Lieu de formation

Campus des Grands Moulins

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation